

fiche technique :

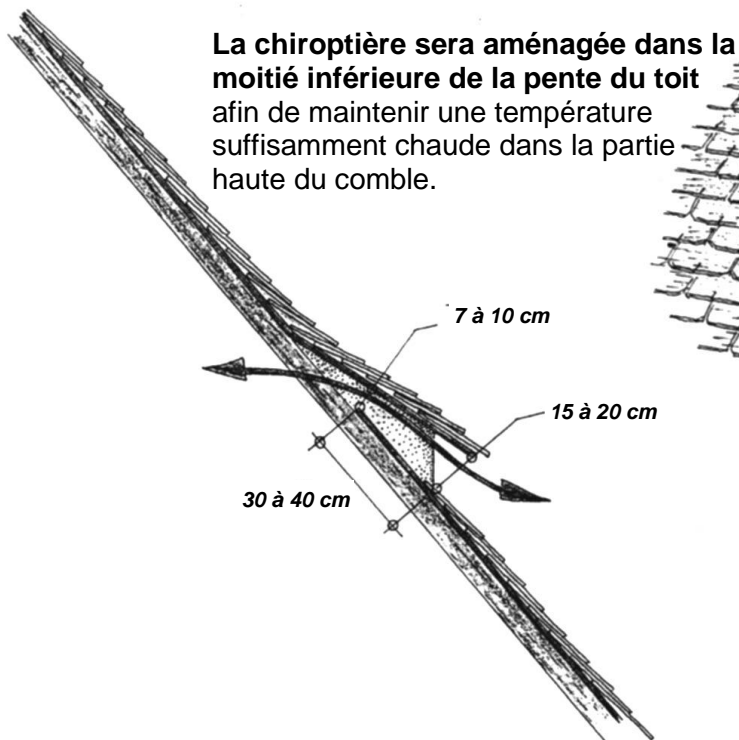
Les accès adaptés au passage des chiroptères : chiroptières

La chiroptière est un accès, créé de toute pièce sur un toit pour permettre le passage des chauves-souris vers un comble ou un grenier.

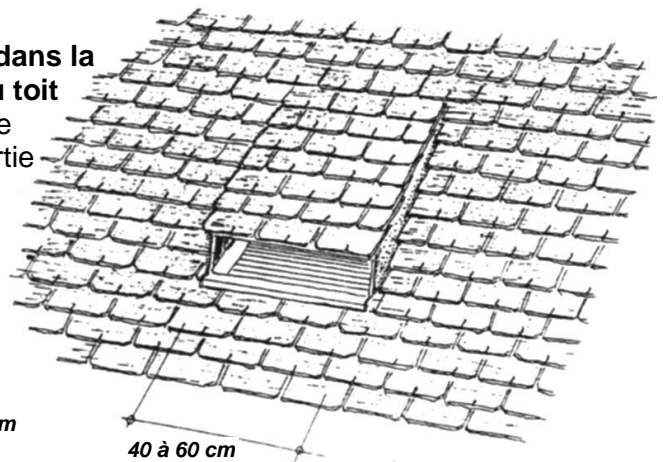
Sa mise en œuvre interviendra le plus souvent à l'occasion de réfection de toitures compte-tenu de son inclusion dans le corps du toit. Cet aménagement peut constituer une solution discrète et esthétique pour ouvrir, aux chiroptères, les combles d'un bâtiment (église, habitation...).



Chiroptière dans les Côtes d'Armor



La chiroptière sera aménagée dans la moitié inférieure de la pente du toit afin de maintenir une température suffisamment chaude dans la partie haute du comble.



On choisira de la disposer **sur une partie de la toiture proche d'arbres** (qui offrent le couvert nécessaire aux chauves-souris au moment de l'envol nocturne) ou, à défaut de couvert proche, **sur la partie la moins exposée aux intempéries**, et/ou la plus rapidement à l'obscurité au crépuscule.

Pour les combles de grand volume ou cloisonnés, on pourra installer deux chiroptières diamétralement opposées de façon à faciliter la circulation d'air et évacuer l'humidité.

